



Mairie
17, Route de Landerneau
29460 IRVILLAC
Téléphone : 02 98 25 83 56
Télécopie : 02 98 25 93 37
Courriel : info@irvillac.fr

KELEIER IRVILHAG

Les nouvelles d'Irvillac
Bulletin communal d'informations



Numéro 222

NOVEMBRE 2021

Abonnez-vous à la newsletters, sur votre site www.irvillac.fr !
Blog Communal : « <http://irvillac.over-blog.com> »

Exposition en Mairie



Une Exposition sur la mémoire patrimoniale de la guerre de 1870 – 1871 a lieu dans la Salle du Conseil de la Mairie. Vous pouvez venir la découvrir aux heures d'ouverture de la Mairie du 25 Octobre au 11 Novembre 2021.



Le Comité du Souvenir Français Irvillac et ses environs

19 route de Landerneau 29460 Irvillac)06 60 42 34 43 m.saussey-majewski@hotmail.fr

facebook



Mairie D'Irvillac

Accueil

Photos

À propos

Communauté

La Mairie d'Irvillac vient de créer une page Facebook officielle
<https://www.facebook.com/Mairie-D'Irvillac-110933544685657>

Une fois sur la page Facebook, cliquez sur le bouton « S'abonner »
pour suivre les nouvelles publications de la Mairie.

J'aime Partager ...

S'abonner



COMPTE-RENDU DE SEANCE DU LUNDI 18 OCTOBRE 2021

Cette séance de Conseil Municipal a débuté par une présentation du rapport l'activité de la Communauté de Communes du Pays de Landerneau Daoulas pour l'année 2020 par Madame Nathalie GODET, Vice-Présidente de la CCPLD, en charge des Equipements Communautaires. Madame GODET a tout d'abord rappelé les compétences de la Communauté de Communes puis a évoqué les actions réalisées au cours de cette année 2020 marquée par la crise sanitaire liée à l'épidémie de la COVID 19 ; Elle a notamment évoqué l'élaboration du Projet de Territoire destiné à répondre aux enjeux stratégiques dans les domaines de l'économie, du social, de l'urbanisme, de l'énergie, de l'environnement et de l'habitat.

Le Maire a ensuite présenté le rapport annuel sur le prix et la qualité du service de l'eau potable pour l'année 2020 ; Il a rappelé les principaux indicateurs et notamment le prix du mètre cube d'eau qui a été porté en 2021 à 2,20 € le m³ pour une consommation annuelle de 120 m³. Il a également indiqué que le nombre d'abonnés sur la commune s'élève à 675 et que les taux de conformité des prélèvements dans le cadre du contrôle sanitaire (microbiologique et physico-chimique) étaient proches de 100 %. Le Maire a également souligné que la convergence tarifaire est arrivée à échéance pour l'assainissement collectif et que le taux de conformité des installations, pour l'assainissement non collectif, était de 90,3 % ; la redevance annuelle TTC pour ce type d'installation étant fixée à 29,72 €.

Les élus se sont ensuite prononcés favorablement, à l'unanimité, pour la transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération au 1^{er} janvier 2022. Ils ont également voté à l'unanimité les transferts de nouvelles compétences à la Communauté de Communes dans le cadre de sa transformation en Communauté d'agglomération et notamment en matière d'Aménagement de l'espace communautaire, d'équilibre social de l'habitat, de la politique de la ville, d'accueil des gens du voyage, de gestion des eaux pluviales urbaines, de protection et de mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie, de collecte et de traitement des déchets. Le Conseil a également approuvé le transfert de compétences facultatives telles que la construction d'un abattoir sur son territoire ou en dehors de son territoire, la promotion et l'animation des activités sportives au sein des équipements sportifs d'intérêt communautaire. Ils ont aussi approuvé l'organisation existante des transports scolaires afin d'éviter à la future communauté d'agglomération de prendre en charge ceux effectués par la Région Bretagne.

Le Conseil Municipal a également approuvé le pacte de gouvernance de la Communauté de Communes qui précise le processus décisionnel et notamment la participation des élus aux prises de décision (conférence des Maires, commissions spécialisées, conférences territoriales des Maires, représentation égale des hommes et des femmes au sein des organes de gouvernance et des commissions de l'établissement public).

Les élus ont ensuite autorisé le Maire à signer une convention avec le SDEF pour les travaux d'entretien de l'éclairage public dont le montant annuel ne dépasse pas 3000 € et dans la mesure où ces dépenses sont inscrites au budget communal.

Au cours de cette séance de Conseil, Monsieur Guy KERDONCUFF, 1^{er} Adjoint, a présenté à l'assemblée une étude réalisée par le Cabinet IMMERGIS, mandaté par la CCPLD, pour l'élaboration d'un schéma Directeur Communautaire des modes actifs et notamment un maillage cyclable sur le territoire de la communauté dont le coût global, hors éléments de superstructures (signalétiques, abris, ...) a été estimé à 10 710 036 €, avec un étalement des travaux entre 6 et 15 ans.

Les élus ont ensuite autorisé le Maire à signer une convention avec l'Etat et la Direction Départementale des Finances Publiques du Finistère pour la mise en œuvre, à titre expérimental, à compter du 1^{er} janvier 2022, d'un compte financier unique qui se substituera pour la durée de cette période expérimentale au compte administratif et au compte de gestion de la commune et des budgets annexes (CCAS). Ce C.F.U. a pour objectif d'améliorer la qualité des comptes et de simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur (le Maire) et le comptable (trésorier) sans remettre en cause leurs prérogatives respectives.

Le Conseil Municipal a également approuvé le versement d'une subvention de 460 € à l'Amicale Laique pour permettre à 8 élèves de CM2 de la classe de CE2 /CM2 de bénéficier à nouveau de l'activité voile pendant l'année scolaire.

En question diverses, Le Maire a évoqué l'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) par la Communauté de Communes dont les premières étapes ont déjà été enclenchées (réalisation d'un diagnostic et mise en place d'ateliers thématiques permettant de cerner les enjeux à traiter à l'échelle du territoire communautaire.

Le Maire a également informé les élus que la Communauté de Communes avait décidé d'élaborer un nouveau Programme Local de l'Habitat pour la durée de la mandature et que des rencontres territoriales seront organisées pour évaluer les actions qui ont déjà été menées ces dernières années et pour définir un programme d'actions détaillé pour améliorer la qualité de l'habitat et apporter des réponses aux ambitions des communes du territoire.

Conseil Municipal (2/2)

Monsieur Guy KERDONCUFF a ensuite présenté le rapport d'activité du Syndicat Départemental d'Energie et d'Équipement du Finistère (SDEF) pour l'année 2020 et a rappelé que des études étaient en cours sur la commune pour desservir le hameau du « Bot » en éclairage public. Il a également rappelé que la commune devait installer des panneaux photovoltaïques sur le bâtiment communal destiné à abriter les services techniques.

François BRUNET, Adjoint chargé de la voirie et des bâtiments communaux, a rappelé que la signalisation, pour la déviation du bourg pour les Poids lourds, serait prochainement installée. Il a souligné que cette déviation ne concernait pas la desserte locale. Il a également indiqué que les allées piétonnes route de Landerneau devraient également être réalisées avant la fin de l'année ainsi que le revêtement du parking de la rue du 16 août 1944.

Valérie LECANON, Adjointe aux Affaires sociales, a évoqué le succès de la formule des parts à emporter pour le repas du CCAS du 10 octobre. Elle a précisé que 92 repas ont été remis aux bénéficiaires, âgés de plus de 70 ans.

Yvonne LE CANN, Adjointe à l'Environnement et à la qualité de vie, a informé les élus que l'opération « Une naissance - Un arbre » sera renouvelée le 21 novembre 2021 et que les enfants nés entre le 1^{er} novembre 2019 et le 1^{er} novembre 2021, se verraient offrir un pommier lors de cette cérémonie qui se tiendra à la salle Kerlevenez et qui sera l'occasion pour les parents de découvrir les structures d'accueil pour la petite enfance.

Yann MONBEL a rendu compte de la commission « Communication et Animation » qui s'est réunie le 20 septembre et qui a validé la création d'une page « Facebook », non interactive, qui permettra à la commune de mieux transmettre les informations municipales à la population.

La date du prochain Conseil Municipal a été fixée au 13 décembre 2021.

La séance s'est achevée sur cette annonce.

Recrutement d'un remplaçant

La Mairie d'Irvillac recherche un agent en remplacement, chargé de l'accueil et de la gestion de l'agence postale à temps non complet (15h/semaine) de 9h à 12h, du mardi au samedi.

Du 14 décembre 2021 au 8 janvier 2022

Si vous êtes intéressé par cette offre, merci d'adresser votre CV, accompagné d'une lettre de motivation à la mairie.

Ou par mail : secretariatgeneral@irvillac.fr



Association Foncière de Remembrement

Le rôle de l'Association Foncière de Remembrement pour l'année 2021 restera affiché en Mairie du 02 novembre 2021 au 16 novembre 2021 afin de permettre aux propriétaires de signaler toutes mutations de terres intervenues dans le courant de l'année.

Déchèterie de Daoulas

Communiqué de la CCPLD :

La déchèterie de Daoulas sera provisoirement fermée, de décembre 2021 à juin 2022, pour permettre d'importants travaux de restructuration et de remise aux normes.

Une déchèterie temporaire sera mise en service pour les habitants du Sud du territoire. Elle leur permettra de déposer : les encombrants, les incinérables, gravats, cartons et ferrailles.

Cette déchèterie temporaire sera ouverte aux mêmes horaires que celle de Daoulas.

Les déchets dangereux spécifiques, les déchets d'équipements électriques et électroniques et l'amiante devront être apportés à la déchèterie de Plouédern.

A quelle date précise fermera la déchèterie de Daoulas ?

Où se situera la déchèterie provisoire ?

Toutes les informations vous seront communiquées prochainement.

Sapin de Noël

Pour éviter une surconsommation de Sapin et des achats inutiles, la Mairie souhaite connaître les besoins avant de passer commande.

Si vous souhaitez la mise en place d'un sapin dans votre quartier, merci de vous inscrire en mairie par téléphone au 02 98 25 83 56 ou par mail : info@irvillac.fr



Comme l'année dernière, un concours de décoration de Noël sera organisé, à destination des particuliers et sera orienté sur l'utilisation de matériels recyclés et/ou recyclables. Les modalités vous seront communiquées prochainement.





Vos commerçants & artisans, à la une

La vitrine numérique du Pays de Landerneau Daoulas

WWW.LAUNE.BZH

Vous souhaitez participer à un atelier "Faire soi-même", créer un cosmétique ou un produit d'entretien... Et réaliser l'autopsie d'une poubelle !

N'hésitez plus et **inscrivez-vous auprès du service environnement** par mail : environnement@ccpld.bzh ou par téléphone au **02.98.21.34.49**.

Attention, **l'atelier est limité à 15 personnes**, le port du masque et pass sanitaire sont obligatoires.

Les ateliers sont gratuits !

Ces ateliers auront lieu :

- le samedi 06 novembre 2021 à la mairie de la commune de La Forest-Landerneau de 14h à 16h.
- le samedi 13 novembre 2021 à la salle polyvalente de la commune d'Hanvec de 14h à 16h.
- le samedi 27 novembre 2021 à la salle Keromnès de la commune de Daoulas de 14h à 16h.



Inscrivez-vous pour tenter un mois sans tabac !

Ne pas fumer pendant un mois, c'est multiplier par 5 ses chances d'arrêter définitivement !

Pour la troisième année consécutive, la Communauté de Communes du Pays de Landerneau-Daoulas se mobilise pour le [#MoisSansTabac](https://www.mois-sans-tabac.org/) dans le cadre du Contrat Local de Santé porté par le Pôle métropolitain du Pays de Brest.

Des consultations individuelles gratuites d'aide au sevrage tabagique sont organisées :

- ⇒ à Landerneau (Maison des services au public, 59 rue de Brest) : les mardis 9, 16, 23 et 30 novembre de 9h à 12h
- ⇒ à Daoulas (Pôle des services au public, place Saint-Yves) : les mardis 2 et 23 novembre de 14h à 17h

Inscrivez-vous auprès de la CCPLD au 06 86 27 13 82

- ⇒ au Centre départemental d'action social (CDAS) de Landerneau, 20 rue Amédée Belhommet : les mardis 9 et 30 novembre, de 13h30 à 16h30 (réservé aux bénéficiaires CDAS)

**Je participe au #MoisSansTabac.
Merci de me soutenir, de m'encourager
et de me flatter outrageusement.**



Informations diverses

SIGNALEMENTS INTERNET

Internet est un espace de liberté où chacun peut communiquer et s'épanouir.

Les droits de tous doivent y être respectés, pour que la « toile » reste un espace d'échanges et de respect, car en effet tout ne peut pas se faire, s'écrire ou se dire.

Ainsi, vous pouvez accéder via le lien ci-dessous à un portail au travers duquel vous pouvez signaler des contenus ou des comportements illicites auxquels vous vous seriez retrouvés confrontés au cours de votre utilisation d'Internet.

Des informations et conseils y sont également disponibles pour vous aider à vous protéger lors de votre utilisation de l'internet.

Nous pouvons tous être acteurs de notre sécurité.

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/PortailWeb/planets/Accueil!input.action>



internet-signalement.gouv.fr

Portail officiel de signalement des contenus illicites de l'Internet

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

Rejoignez la communauté des Aviateurs
sur devenir-aviateur.fr



AVIATEURS

VENIR ET DEVENIR



INDISPENSABLE POUR NOS PILOTES
comme les sergents Johann et Vincent,
techniciens systèmes embarqués

Commémoration de l'Armistice

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

La Commune et l'Association des Anciens Combattants d'Irvillac organisent une cérémonie le jeudi 11 novembre 2021, à 11h30, devant le monument de toutes les guerres, route de Hanvec à Irvillac.

Cette cérémonie, ouverte au public dans le respect des règles sanitaires en vigueur, sera précédée d'un rassemblement devant la Mairie à 11H00 puis d'un défilé jusqu'au monument de la résistance, rue du 16 août 1944, où il sera procédé à un dépôt de gerbe.

Un vin d'honneur sera servi à l'issue de la cérémonie au « café Menez », avec application du « pass sanitaire » puis les adhérents de l'association se retrouveront au restaurant « Le Ty Lannig » pour leur repas annuel (inscription au 02 98 25 83 56 ou au 02 98 25 88 06).

Artisans locaux

Iribole Couture est une entreprise irvillacoise qui conçoit des patrons de couture pour les fans de couture.

Vous trouverez des patrons pour vêtements féminins et des accessoires.

Vous pouvez découvrir toute la collection sur www.iribolecouture.fr

Si vous habitez à Irvillac ou juste autour, je peux vous livrer gratuitement. Il suffit de donner votre adresse et de choisir "retrait sur place" lors de votre commande.

Les envois de PDF se font par mail.

Profitez d'un code promo de -20% sur une commande: IRVILLAC2021



AMADEUS
AIDE ET SOINS
Pour vous, Avec vous, Chez vous



Atelier Bougeons ensemble



- Avoir une activité physique favorise son capital santé. Pourtant il est quelque fois difficile de trouver les bons gestes pour continuer à bouger sans se faire mal.
- N'hésitez plus, venez nous rejoindre pour un temps de gym très douce et partager un temps de convivialité lors d'un rendez-vous hebdomadaire à la salle Keromnès, imp du terrain des sports, DAOULAS
- Pour la sécurité de tous, les ateliers se déroulent dans le respect des recommandations sanitaires. Pass sanitaire obligatoire.



Comment ça marche :



- Un atelier par semaine : le vendredi de 10h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)
- Dates à retenir pour 2021-2022: 20 ateliers du 12 novembre 2021 au 6 mai 2022.
- Pour qui ? Seule ou en couple, pour toute personne âgée vivant à domicile sur le territoire de la communauté des communes du pays de Landerneau-Daoulas.
- Où ? A la salle Keromnès de daoulas.
- Comment m'y rendre ? Seule ou en sollicitant les services de l'association AMADEUS Aide et soins



OÙ S'INSCRIRE : Auprès de l'association
AMADEUS Aide et soins
Place st Yves
29460 DAOULAS
02 98 21 13 00

Attention les places sont limitées à 12 personnes par atelier

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION
Liberté
Égalité
Fraternité

Déclarez vos ruches

entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre



- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?



Connaître l'évolution du cheptel apicole



Améliorer la santé des abeilles



Mobiliser des aides européennes



ATELIER BAFA

Vendredi 19 novembre
de 18h30 à 20h

à L'Hôpital-Camfrout, salle glénans

INSCRIPTIONS AUPRÈS DE LAURE,
COORDINATRICE ENFANCE JEUNESSE
DU PAYS DE DAOULAS
06 46 11 09 48

■ Vivre au Pays
■ de Daoulas

Pour tout savoir sur la formation BAFA et le métier d'animateur. Les organismes de formation, les aides possibles,

La coordination et les professionnels enfance jeunesse du pays de Daoulas vous proposent un temps d'information sur la formation BAFA.

Cet atelier s'adresse aux jeunes à partir de 16 ans.

Inscriptions par mail : coordo-pays-daoulas@loperhet.fr

#365, Unpacked

Antoine Repessé



L'exposition photo #365, Unpacked, d'Antoine Repessé s'installe à Landerneau tout le mois de novembre.

A partir du 02 novembre 2021, le long des berges et du jardin de la Palud, l'exposition #365, Unpacked, réalisé par le photographe Antoine Repessé est à découvrir à Landerneau. Organisée par S'Y mettre et la Communauté de communes du pays de Landerneau Daoulas, cette série de photos questionne nos modes de consommation et apporte des solutions concrètes pour S'y mettre.

Dans le Finistère, chaque habitant jette en moyenne 771 kg de déchets par an (source : OEB, données 2019). Au quotidien, il est difficile de prendre conscience du volume représenté car nos déchets sont collectés chaque semaine. Avec l'exposition #365, Unpacked, l'artiste Antoine Repessé met en scène le produit d'une collecte de 4 ans de déchets accumulés. Près de 200 habitants de la métropole lilloise se sont prêtés au jeu pour contribuer à la collecte des déchets du quotidien. Au final, 70 m³ d'emballages ont été récoltés composés entre autres de 1600 bouteilles de lait, de 4 800 rouleaux de papier toilette, ou encore de 800 kg de publicités.

A travers cette exposition, le photographe a pris le parti de trier les déchets collectés pour les photographier séparément. Chaque photo de cette série a donné lieu à une installation in situ et a été réalisée en condition réelle sans recourir au photomontage.

L'exposition présente 12 clichés qui mettent en scène des protagonistes plongés dans un océan de bouteilles plastiques et dans des montagnes d'emballages. Chaque visuel est accompagné de données chiffrées à l'échelle nationale et départementale sur la quantité de déchets produits par habitant chaque année.

Entre questionnement écologique et interrogation de nos modes de consommation, **#365, Unpacked nous rappelle que le meilleur déchet reste celui qu'on ne produit pas.** L'exposition nous apporte des astuces, des solutions concrètes et des retours d'expérience de Finistériens pour S'y mettre.

Visite libre et gratuite.

MARCHÉ DE NOËL

dimanche
5 décembre
de 10h à 18h

nombreux
exposants

salle
Herlevenez
Irvillac

Tombola

Sapins
Concours
de dessin
Père Noël
Buvette et
restauration

Organisé par l'Amicale Laïque d'Irvillac

Ramasseuses de petit pois en 1957—Guernigou



Nous sommes à la recherche de photos de classe d'Irvillac jusqu'en 1974. Si vous en avez en votre possession, merci de bien vouloir les amener en Mairie pour qu'elles puissent être numérisées ou bien nous contacter au 07-84-32-39-57 ou 06-75-85-47-27.

Bulletin Communal



Directeur de la publication : Mr le Maire,
jean.noel.le-gall@irvillac.fr
Rédaction : Samuel Bourdet,
bulletin@irvillac.fr
Information : Margaret Hautefort Laurans,
info@irvillac.fr
Site : www.irvillac.fr
Blog : http://irvillac.over-blog.com
Newsletter : www.irvillac.fr

Services de Garde



URGENCES



SAMU 15
Pompiers 18
Police 17

Appelez le 112 pour toute urgence. Numéro prioritaire sur les téléphones portables (fonctionne également avec téléphones fixes). Vous serez redirigés vers les pompiers ou le SAMU.

* Week-end, jour férié, nuit :

- Pour accéder au service de garde des médecins du secteur de Daoulas **COMPOSER le 15.**
- Pour la pharmacie composer le **3237.**



* Taxi Oudin, Transport Malade Assis : 02 98 25 82 64

* Ambulances A.B.I. : 02 98 25 78 83

* Cabinets Infirmiers :

• HAMONOU Christine / SALVE Anne / EUSTACE Annie
7, Rue de la Vierge - 02 98 25 98 23 / 06 30 39 13 80

• CARRE Myriam / GAUBERT Anne

5 bis, Route de Landerneau - 02 98 25 93 18 / 06 63 74 14 57

Secrétariat ouvert au Public :

Lundi-Mardi-Vendredi : 9h00 - 12h00 / 15h00 - 17h00

Mercredi-Jeudi-Samedi : 9h00 - 12h00

Horaires d'Été (juillet - août) :

Du Lundi au Vendredi : 9h00 - 12h00

Tél : 02.98.25.83.56 / Fax : 02.98.25.93.37

Permanence des élus :

Mr LE GALL Jean-Noël : Maire

Permanence sur RDV

KERDONCUFF Guy : 1er Adjoint au Maire

Urbanisme, Patrimoine et Culture

Permanence le Mardi de 10h à 12h

guy.kerdoncuff@irvillac.fr

LECANON Valérie : 2ème Adjoint au Maire

Vie sociale/Affaires scolaires et Petites enfance

Permanence le Lundi de 10h à 12h

valerie.lecanon@irvillac.fr

BRUNET François : 3ème Adjoint au Maire

Voirie et bâtiments communaux

Permanence le Samedi de 10h à 12h

francois.brunet@irvillac.fr

LE CANN Yvonne : 4ème Adjoint au Maire

Environnement, et Cadre de vie

Permanence le Samedi de 10h à 12h

yvonne.le-cann@irvillac.fr

Conseillers délégués :

KERVERN Laurence : Vie sociale/affaires scolaires et Petites enfance

GOASGUEN Marie-Catherine : Environnement et Cadre de vie

MONBEL Yann : Animation et vie associative

Urbanisme

DECLARATIONS PREALABLES :



Demandées :

ROBERT Romuald, 4, Créac'h Carnel : Réfection toiture
HERRY Frédéric, 2, chemin de Pont Ar C'hlan : Extension d'habitation
CRENN Raymond, Coatnant : Isolation thermique par l'extérieur
ROBERT Romuald, 4, Créac'h Carnel : Réfection toiture sur bâtiment

Accordées :

LE VEN Jean-Paul, 3, Crec Bras : abri de jardin
LE BIHAN David, 9, Le Bot : Ravèlement de façades, clôtures

Etat Civil

Naissances :

08/10 : Ayden FERRARI, 4 Impasse des Verdiers

Décès :

05/10 : Marie LE BARS veuve CRENN, 15 Route de Landerneau

08/10 : Sylvie CASTEL épouse CLOAREC, Chemin de Poul Ar Goquet

18/10 : Jeanne UGUEN veuve BOURHIS, Compezou

Informations Municipales

Pour joindre l'Agence Postale :

09 71 33 83 89



RECENSEMENT des jeunes au Service National

Tous les jeunes Français et Françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent, à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille. Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens. Le recensement permet d'effectuer la Journée Défense Citoyenneté.

Bruit : Les règles à respecter

Les occupants et utilisateurs de locaux privés, d'immeubles d'habitation, de leurs dépendances et de leurs abords doivent prendre toutes mesures afin que les activités domestiques de bricolage ou de jardinage réalisées à l'aide d'outils ou appareils bruyants, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, bétonnières, perceuses (liste non limitative) ne soient pas cause de gêne pour le voisinage, sauf intervention urgente.

A cet effet, ces travaux ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30,
- les samedis de 9h00 à 19h00,
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Extrait de l'Arrêté préfectoral 2012-0244 du 1^{er} mars 2012